

<p><b>COMPTE RENDU DU CONSEIL D'UFR DU 17 JUIN 2013</b></p>
---

Présents

Franck BARBIER  
Ghislaine DENISSELLE  
Sophie DICTUS  
Sylvie DIVERCHY  
Jérôme GRAINDORGE  
Arnaud HUFTIER  
Philippe JOSPIN  
Sébastien LAMAC  
Sébastien MALAPEL  
Cyril GARNIER représentant Mohamed OURAK  
Emilie SIMONEAU  
Adrien PILNIAK, suppléant de Laurine SOUMIER  
Bachir ZOUDJI

Excusés :

Charlie BARLA – Pouvoir à Franck BARBIER  
Chloé BEGLOT – Pouvoir à Sébastien LAMAC  
Laurent COULON – Pouvoir à Sylvie DIVERCHY  
Bernard KAMINSKI – Pouvoir à Sophie DICTUS

---

1° Adoption du compte rendu du conseil d'UFR du 26/03/2013

Les membres du conseil n'émettent pas de remarque sur ce compte rendu.

*Le compte rendu du conseil d'UFR du 26/03/2013 est adopté à l'unanimité.*

2° Informations générales

F BARBIER annonce le recrutement de 2 nouveaux enseignants en anglais et en EPS à la rentrée.  
B ZOUDJI souhaite savoir si le profil du poste mis au recrutement doit passer par le conseil d'UFR. F BARBIER répond que c'est à la discrétion du directeur et de conseillers. B ZOUDJI souhaite connaître quels sont les pouvoirs du directeur et si c'est la commission pédagogique qui prend la décision. F BARBIER indique que c'est le directeur qui prend la décision finale sur conseil des conseillers. B ZOUDJI suggère de mettre en place une commission de réflexion en début d'année sur le thème des recrutements. F BARBIER répond que c'est ce qui est fait d'habitude, mais cette année le service du personnel ne lui a laissé que trois jours pour décider.

Hélène JONCHERAY quitte la FSMS et c'est Guillaume RICHARD, Maître de Conférences en Management de Lille qui la remplacera en partie en tant que vacataire pour les enseignements et Jacques PILETTE qui reprendra la responsabilité de la filière avant son départ en retraite à la fin de l'année universitaire 2013-2014.

En ce qui concerne le service administratif, Séverine SKIBA sera absente jusque la fin du mois de novembre pour congé de maternité et David DELFORGE a obtenu le concours d'adjoint administratif dans le cadre du dispositif Sauvadet, il ne sera pas remplacé. C GARNIER précise que c'est le dispositif qui impose le non remplacement du poste.

En raison de la modification de la procédure d'inscription des étudiants de 1<sup>ère</sup> année qui ne sera plus en présentiel mais informatisée, l'UVHC organise une journée d'accueil des primo entrants, l'University day le 12 septembre. F BARBIER s'interroge sur la pertinence de la date lointaine de la rentrée et la prétention d'informer 5 000 étudiants en un après-midi.

Pour la rentrée 2013-2014, la procédure POSTBAC est en cours. Sur les 443 étudiants ayant été appelés, 354 ont indiqué STAPS en premier vœu, 175 ont validé leur choix. Selon un sondage réalisé auprès des étudiants de 1<sup>ère</sup> année, 72 sont susceptibles de redoubler.

S MALAPEL demande comment on gèrerait un effectif supérieur à 400 étudiants. F BARBIER indique que la filière étant non sélective, on ne peut bloquer les inscriptions, même si un certain nombre d'étudiant ne possède pas le profil facilitant leur réussite en STAPS.

S DICTUS pense que ce serait anormal de refuser des étudiants dans la mesure où les places sont prises par des étudiants avec un fort taux d'absentéisme. Il faut ensuite ajuster les moyens nécessaires. C GARNIER précise que cela se fait dans le cadre de redéploiement.

### 3° Calendrier pédagogique 2013-2014

F BARBIER présente le calendrier avec l'insertion de la semaine de positionnement dans le calendrier des licences et la possibilité d'une deuxième session en septembre pour les masters enseignements.

S MALAPEL précise que les stages des étudiants en Management se dérouleront après les vacances de Pâques.

*Vote pour les calendriers pédagogiques 2013-2014 :*

*Vote à l'unanimité*

### 4° Modification du règlement du contrôle des connaissances

Pour 2012-2013 :

F BARBIER explique que la mise en place d'une note minimale de 5 vient en contradiction avec la règle de compensation entre le 1<sup>er</sup> et le second semestre. Il souhaite donc l'abroger mais conserver les notes minimales pour le stage.

B ZOUDJI désire savoir si on peut changer cette règle pour cette année universitaire.

F BARBIER répond que c'est en faveur de l'étudiant.

B ZOUDJI demande s'il y a des étudiants qui pourraient redoubler cette année en raison de cette règle.

F BARBIER répond que oui.

*Vote pour la modification du règlement du contrôle des connaissances 2012-2013 :*

« Article 2 du Titre II : une UE est incontournable lorsque le semestre ne peut être acquis sans que cette UE soit validée : voir article 9 titre IV »

Abstention : 1

Pour : 15

*La modification du règlement du contrôle des connaissances est adoptée.*

Pour 2013-2014 :

La modification suivante est proposée concernant les stages de Master Management :

Article 8 titre 4 : a) les stages sont obligatoires et soumis à des pré-requis.

- b) Ils se dérouleront obligatoirement sur une période de :
- pour les masters 1 MNG : 2 mois et 150 h minimum dont 6 semaines réalisées avant la date de dépôt des rapports
  - pour les masters 2 MNG : 4 mois et 300 h minimum dont 3 mois réalisés avant la date de dépôt des rapports. (Vérifier si c'est bien la dernière version, merci)

*Vote pour la modification du règlement du contrôle des connaissances 2013-2014 :*

*La modification du règlement du contrôle des connaissances est adoptée à l'unanimité.*

### 5° Offre de formation

S MALAPEL procède à la présentation des maquettes de l'offre de formation 2014-2019.

Les grandes lignes sont les suivantes :

#### LICENCES :

2 crédits à chaque semestre pour le module libre avec une réaffectation du crédit à d'autres modules.

#### \*EDUCATION ET MOTRICITE :

Le stage club, encadré par P COASNE sera en liaison avec la spécialité.

L'anglais est supprimé en 1<sup>ère</sup> année pour être renforcé chaque semestre et dans chaque filière.

Les enseignements représentent au minimum 2 crédits, avec une augmentation des crédits pour les APSA.

Le module libre du S3 est obligatoirement NUMERIMAPS.

P JOSPIN demande si dans ce cas, il ne faudrait pas supprimer le module libre de tous les semestres, il serait intéressant de récupérer les crédits pour d'autres modules. B ZOUDJI abonde dans ce sens, car l'étudiant n'a plus le choix.

C GARNIER pense qu'il s'agit plutôt d'un module transversal, qui pourrait aussi être proposé à d'autres étudiants de l'UVHC.

#### \*APAS :

Les APSA sont propres aux APAS, seule la spécialité est réalisée en commun avec les autres filières.

Il n'y a plus d'évènementiel en S3 et la certification EPGV est hors maquette.

#### \*MANAGEMENT

B ZOUDJI souhaite connaître le contenu du module sport et coaching et savoir pourquoi les étudiants de management ne suivent pas les enseignements de psychologie de l'apprentissage.

F BARBIER rappelle que c'est une décision qui a été prise en conseil d'enseignement.

B ZOUDJI souhaite que les termes génériques soient précisés

S MALAPEL va demander les fiches ECTS et précisera les noms des enseignants dans la prochaine version de la maquette.

#### \*DEUST et LICENCE PROFESSIONNELLE

Bien qu'ils soient présentés de façon linéaire, la licence n'est pas le prolongement du DEUST.

B ZOUDJI désire savoir comment va être évaluée la licence professionnelle puisqu'elle va être dispensée à distance.

S MALAPEL répond que l'évaluation se fait sur période de regroupement pour le contrôle terminal et en contrôle continu à distance.

#### \*MASTER IEAP ET MANAGEMENT

Il y a peu de changements prévus à part des réorganisations à l'intérieur des modules. Suite à une question de B ZOUDJI concernant le remplacement d'H JONCHERAY, F BARBIER explique que l'enseignant chercheur qui la remplacera devra avoir un profil en management, il pourra

ainsi s'intégrer à l'IDP dans le domaine de la recherche en innovation et développement de l'entrepreneuriat. Un ATER pourra assurer les enseignements en sociologie.

\*MASTER SMH

Il s'agit du même mode de fonctionnement que la licence professionnelle.

Avant de procéder au vote, F BARBIER interroge les membres du Conseil afin de connaître leurs éventuelles remarques ou questions concernant les maquettes.

E SIMONEAU fait remarquer qu'il y a un problème de mutualisation semestre pair/impair du coaching.

S LAMAC pense que le fait de ne pas avoir d'enseignement en anglais dès la 1<sup>ère</sup> année va faire perdre des connaissances aux étudiants. F BARBIER répond que, comme 70% des étudiants échouent en première année, cela représente un gain financier.

*Vote pour l'adoption des maquettes 2014-2019 :*

*Abstention : 1*

*Pour : 13*

*Les maquettes de l'offre de formation sont adoptées.*

#### 6° Convention avec d'autres établissements

Il s'agit de conventions avec les établissements suivants :

Salle Gosselin (Marly) : salle pour les enseignements en gymnastique

Piscine (Denain)

Golf (Mérignies)

FFTT : certification en arbitrage de tennis de table

EPGV : certification en gymnastique

*Vote pour l'adoption de convention de partenariat avec ces établissements :*

*Vote à l'unanimité*

#### 7° Bilan des évènements

S MALAPEL informe le conseil que l'ensemble des évènements s'est bien déroulé. Le run and bike a dû être reporté à une date ultérieure en raison de l'indisponibilité des terrains. Tous les budgets sont équilibrés. La ventilation de ce qui a été donné à chaque évènement devra être fournie au conseil et les documents Cerfa fournis pour obtenir le paiement de la subvention. L'association devra également présenter un bilan financier pour pouvoir obtenir une subvention l'an prochain.

#### 8° Questions diverses

Le montant de la taxe d'apprentissage ne peut être fourni car nous n'avons pas encore de retour des OCTA.

B ZOUDJI souhaite qu'une présentation du tableau des surveillances soit faite au prochain conseil.

S MALAPEL demande s'il est possible d'investir dans l'achat de GPS.

G DENISSELLE lui répond qu'il faut qu'il fournisse 3 devis pour étudier la faisabilité de cet achat.

La séance est levée à 17h45.